INGÉNIERIE DES SOLS
ET DES MATÉRIAUX

INGÉSOL
Bureau d'études géotechniques

Pays-Basque Landes
11, Rue du Moulin de Brindos
Z.A Maignon - 64 600 ANGLET
05 59 41 20 78
contact.anglet@ingesol.fr

Dossier 20P506

Anglet, le 17 juin 2024,

SERVICE INFRASTRUCTURE
DE LA DEFENSE DE BORDEAUX

Construction d'un bâtiment pour la 2ème COGA

MONT DE MARSAN (40)

Mission de supervision géotechnique d'exécution (G4)
Note d'Analyse Documentaire n°1

S.A.R.L. au capital de 824 400 €uros - R.C.S. Bayonne - N° SIRET B 448 804 716 00026 - Code APE 7112B - N° TVA : FR 34 448 804 716

Indice	Date	Observation	Responsable de l'étude	Signature
1	17/06/24	NAD n°1	Pierre PHILIPPOT	

1. DOCUMENTS REMIS

Les documents qui nous ont été remis dans le cadre de cette Note d'Analyse Documentaire n°1 sont les suivants :

Document	Date	Référence	Emetteur
Note de présentation de la solution de renforcement par colonne à module contrôlé	03/04/2024	COGA-EXE-EC-NC-NH-03-TOUS-0	ETCHART CONSTRUCTION
Note d'hypothèse générale	17/05/2024	COGA-EXE-EC-NC-NH-01-ENS-0	

2. ANALYSE DES DOCUMENTS

La société ETCHART CONSTRUCTION propose une solution d'amélioration de sol par renforcement de sol par Colonnes à Module contrôlé.

Cette solution permettra de retenir un mode de fondation superficiel respectant uniquement la mise hors gel des fondations et une solution de dallage sur terre.

Cette solution est tout à fait appropriée au projet.

Il est à noter que le document transmis correspond à une proposition technique de la part de la société Menard. Certains points seront à confirmer ou compléter dans le cadre de **l'étude géotechnique d'exécution (G3)** :

1. Les caractéristiques du projet (descentes de charges sur fondation, calages altimétriques des niveaux finis, surcharge d'exploitation uniformément réparties) sont issues de notre rapport G2 PRO. **Il conviendra de s'assurer que celles-ci correspondent aux valeurs réelles du projet .** *En effet, les descentes de charge sur l'aire de lavage et l'abris deux roues ainsi que les surcharge d'exploitation sur les niveaux bas avaient été pris par hypothèse par INGESOL*

2. Il est indiqué dans la note une catégorie d'importante III pour le bâtiment. Or, dans le document « Note d'hypothèse générale », il est fait mention d'une catégorie d'importance IV. **Il conviendra de confirmer la catégorie d'importance du bâtiment.**

3. Il est proposé de retenir une contrainte de sol de 2.5 bars aux ELS. **Cette contrainte retenue devra être justifiée dans le cadre de l'étude géotechnique d'exécution G3.**

4. L'étude géotechnique d'exécution devra **déterminer, pour chaque colonne, le diamètre (à priori Ø = 280 mm ou Ø = 300 mm) et la profondeur théorique de la colonne (ainsi que la profondeur d'encastrement dans l'horizon porteur)**.

5. Conformément à la note sur l'agressivité des eaux vis-à-vis des bétons, il conviendra de retenir une **classe d'agressivité XA1**.

6. Dans le § *1.3.3.3. Dallage terre-plein des ouvrages*, il est indiqué que le pré-dimensionnement a été établi pour une contrainte répartie sous dallage inférieure ou égale à 2T/m². Cette contrainte pourrait être supérieure à 2T/m² pour la zone atelier. **Il conviendra de s'assurer de la contrainte réelle au droit de l'atelier et de s'assurer si la solution de CMC dans cette zone reste adaptée et dans l'affirmative, d'en tenir compte lors du dimensionnement des CMC et du matelas de répartition.**

7. Les objectifs prévisionnels du renforcement de sol indiquent un tassement absolu sous semelles et dallage en exploitation inférieur à 2.0 cm. **Il conviendra de s'assurer, auprès du maitre d'ouvrage, que l'amplitude de ces tassements sont en adéquation avec l'exploitation des bâtiments.**

8. La note n'indique pas si des essais de chargement sont prévus dans le cadre du contrôle d'exécution. **Il conviendra de préciser le nombre d'essais de chargement prévus.**

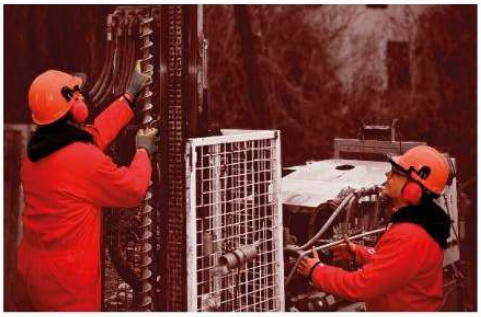
3. DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE CADRE DE LA G4

Préalablement au démarrage des travaux de renforcement, il conviendra de nous communiquer l'étude géotechnique d'exécution (G3) prenant en compte les caractéristiques géotechniques retrouvées au droit du site et nos remarques ci-dessus.

Un planning d'intervention devra être fourni à INGESOL afin d'effectuer des vacations lors de la réalisation des premières CMC afin de valider le modèle géotechnique avec l'opération de l'engin.

Enfin, il conviendra de nous fourni :

- l'ensemble des enregistrements de paramètres de chaque CMC,
- les résultats des essais sur les CMC,
- les bons de livraison du béton.



INGÉSOL
Bureau d'études géotechniques

NOUS CONTACTER

GIRONDE CHARENTE PÉRIGORD

4, allée Saint Joseph
33 140 Villenave d'Ornon

05 56 89 66 88
contact.bordeaux@ingesol.fr

PAYS-BASQUE LANDES

11, rue du Moulin de Brindos
Z.A. Maignon
64 600 Anglet

05 59 41 20 78
contact.anglet@ingesol.fr

PAU PYRÉNÉES

3, Boulevard Charles de Gaulle
64 140 Lons

05 59 62 93 70
contact.pau@ingesol.fr

AGEN – OUEST OCCITANIE

35, boulevard de la République
(Chez Hemera)
47 000 Agen

05 56 89 66 88
contact.agen@ingesol.fr